

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 avril 2004 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

Commissaires :

Sont présents :

Mesdames :

Lucie Désilets
Suzanne Gagnon
Colette Larose
Thérèse Richard De Nitto

Messieurs :

Alain Dépatie
Normand Héroux
Jacques Séminaro

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

Sont aussi présentes

Mesdames Francine Chabot, Nicole Leblanc

Commissaires représentant les parents :

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque
Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

Sont également présents :

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint
Monsieur André Byette, directeur général adjoint
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint
Monsieur François Houde, secrétaire général
Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières
et de l'approvisionnement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte. Il est 21 h.

30-CE-2003-2004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR madame Colette Larose que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée unanimement

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2004
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire :
 - 9.1 Calendriers scolaires 2004-2005 du préscolaire et du primaire, secondaire spécial le BAC de l'école Gérard-Filion, formation professionnelle, éducation des adultes
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Radiation de taxes scolaires
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 11.1 Adjudication de contrat :
PCP038/359 – École Lionel-Groulx – Enveloppe architecturale/phase I
 - 11.2 Adjudication de contrat :
PCP016/370 – École des Saints-Anges – Réfection intérieure/phase II
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

31-CE-2003-2004

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 23 MARS 2004**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Dépatie que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2004 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adoptée unanimement

32-CE-2003-2004

**CALENDRIERS SCOLAIRES 2004-2005 DU PRÉSCOLAIRE ET
DU PRIMAIRE, SECONDAIRE, SECONDAIRE SPÉCIAL LE BAC
DE L'ÉCOLE GÉRARD-FILION, FORMATION
PROFESSIONNELLE, ÉDUCATION DES ADULTES**

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différents comités de consultation;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Séminaro :

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 pour le préscolaire et le primaire, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 pour le secondaire, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 pour le secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 de la formation professionnelle (25 heures de cours par semaine à l'horaire de l'élève), daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 de la formation professionnelle (30 heures de cours par semaine à l'horaire de l'élève), daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 (A) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 (B) du Centre d'éducation des adultes Le Moyne-D'Iberville, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 du Centre d'éducation des adultes des 16-18 ans, daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2004-2005 du Centre d'apprentissage personnalisé (CAP), daté du 27 avril 2004, soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

AMENDEMENT

CONSIDÉRANT que le congé du 21 février 2005 devance la semaine de relâche scolaire;

CONSIDÉRANT qu'il serait souhaitable que le congé du 21 février 2005 ne soit pas déplacé ni avant ni après la semaine de relâche scolaire;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire comporte souvent des journées pédagogiques ou des congés fériés les lundis, et pas le fait même que les élèves sont souvent privés des cours spécialisés les lundis (éducation physique, musique, arts plastiques);

IL EST PROPOSÉ par madame Louise St-Cyr :

QUE le Comité de parents demande à la Commission scolaire Marie-Victorin de modifier le calendrier scolaire 2004-2005 en changeant le congé du 21 février 2005 pour le 24 mai 2005.

La proposition est rejetée à l'unanimité.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

33-CE-2003-2004

RADIATION DE TAXES SCOLAIRES

CONSIDÉRANT que l'ancienne Ville de Saint-Hubert a acquis des terrains suite à des ventes pour non paiement de taxes;

CONSIDÉRANT que pour certains de ces terrains, des taxes scolaires (tableau annexé) étaient impayées et n'ont pas fait l'objet d'un remboursement par la ville;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une démarche officielle de recouvrement auprès de la ville en octobre 2001;

CONSIDÉRANT que la ville a accepté de payer 6 870,53 \$ pour les taxes scolaires reliées aux ventes des années 1998, 1999 et 2000, invoquant la prescription de 3 ans pour les taxes des années antérieures;

CONSIDÉRANT que la ville demande une quittance complète pour l'ensemble des taxes scolaires impayées pour les ventes des années 1994 à 2000;

IL EST PROPOSÉ par madame Colette Larose :

DE radier les taxes scolaires prescrites totalisant 52 957,99 \$ pour les ventes des années 1994 à 1997 et de mandater le directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement à signer ladite quittance.

Adoptée unanimement

34-CE-2003-2004

ADJUDICATION DE CONTRAT :
PCP038/359 – École Lionel-Groulx – Enveloppe architecturale/phase I

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes se sont procuré des cahiers des charges;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Groupe Petrone inc. »;

IL EST PROPOSÉ par madame Suzanne Gagnon :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

QUE le contrat pour le projet PCP038/359, École Lionel-Groulx, réfection de l'enveloppe architecturale/phase1, soit accordé à la firme « M.W. Constructions inc. » pour un montant total de 150 000,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 30 mars 2004 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

35-CE-2003-2004

ADJUDICATION DE CONTRAT :
PCP016/370 – École des Saints-Anges
Réfection intérieure/Phase II

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers des charges;

CONSIDÉRANT que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Groupe Leclerc »;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Thérèse Richard De Nitto :

QUE le contrat pour le projet PCP016/370, école des Saints-Anges, réfection intérieure/phase II, soit accordé à la firme « La Cie de construction Relève inc. » pour un montant total de 228 500,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 13 avril 2004 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2004

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21 h 20.

Présidente

Secrétaire général